



Compte-rendu

ATELIER RECHERCHE-ACTION JEUNESSES ET TERRITOIRES

Sixième journée, QUIMPER le jeudi 29 avril 2010

Centre de ressources
Politique de la ville
Bretagne Pays de la Loire
19, rue Romain Rolland
44100 NANTES
resovilles@resovilles.com
Site : resovilles.com

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| OUVERTURE DE LA JOURNEE PAR ARMELLE HURUGUEN, ADJOINTE AU MAIRE DE QUIMPER EN CHARGE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA JEUNESSE..... | 4 |
| RESTITUTION DE L'ENQUETE REALISEE SUR LE TERRAIN, PAR CHAFIK HBILA..... | 4 |
| <i>Echanges avec la salle :</i> | <i>5</i> |
| TABLE RONDE AVEC QUATRE « ANCIENS JEUNES » DU QUARTIER SUR « LES PRATIQUES CULTURELLES COMME LEVIER D'ENGAGEMENT DANS LA VIE DE LA CITE ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE »..... | 6 |
| <i>Rachid Benrahal, animateur musique à la MPT de Penhars :</i> | <i>7</i> |
| <i>Ali Ahamed, animateur – professeur de danse au Pôle Hip-hop (P2H) de la MPT Penhars :</i> | <i>7</i> |
| <i>Marlène Nicolas, présidente de l'association « New School » :.....</i> | <i>8</i> |
| <i>Pierre Drevillon, directeur de « Balles à fond » :.....</i> | <i>8</i> |
| APRES-MIDI : DEBAT AVEC ALAIN VULBEAU, SOCIOLOGUE – ETHNOGRAPHE A L'UNIVERSITE DE PARIS OUEST : « JEUNES, ESPACES PUBLICS ET EXPERIMENTATION » | 10 |
| <i>Echanges avec la salle :</i> | <i>11</i> |
| CLOTURE DES TRAVAUX PAR ARMELLE HURUGUEN, ADJOINTE AU MAIRE DE QUIMPER EN CHARGE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA JEUNESSE | 14 |
| ANNEXE 1 : NOTE SYNTHETIQUE DE L'ENQUETE REALISEE A QUIMPER PAR CHAFIK HBILA | 15 |
| ANNEXE 2 : TEXTE D'ALAIN VULBEAU : « LE TRAVAIL CONTRE AUTRUI » . | 30 |

Ouverture de la journée par Armelle Huruguen, adjointe au Maire de Quimper en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse

Armelle Huruguen, adjointe au Maire de Quimper en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse, a ouvert la journée d'atelier en rappelant que la recherche-action de RésO Villes intervenait au milieu de plusieurs travaux sur la jeunesse et le CUCS initiés par la Ville. Ces réflexions s'inscrivent dans un échange partenarial fort dans le quartier de Kermoisan (unique quartier prioritaire de la Quimper). A cet égard, l'élue souligne que le partenariat entre acteurs du quartier constitue un acquis pour « faire ensemble » et produire de l'action publique.

Aussi, Armelle Huruguen évoque son rôle de Vice-présidente de l'agglomération en charge des questions de jeunesse dans la mesure où les élus communautaires ont souhaité une délégation sur cette thématique pour le mandat. Ainsi, pour nourrir ses orientations et son programme, une étude confiée à Jean-Marc Ditcharry, sociologue¹, bien que pour l'heure l'organisation administrative de l'agglomération ne soit pas adaptée à cela. Pour Armelle Huruguen, l'intercommunalité est le produit de ce que l'on veut partager. Il est donc toujours plus facile de traiter des questions de voirie que de celles liées à la jeunesse.

L'ambition de la Ville de Quimper est bien de dépasser l'addition des dispositifs.

L'élue rappelle également l'importance des groupes de pairs et de la famille dans la socialisation des jeunes et l'apaisement de tout type de tensions. Les politiques jeunesse doivent tenir compte de cela en se situant dans l'interdépendance à la famille et au lien intergénérationnel.

A côté de ces deux entités, Armelle Huruguen constate que qu'une autre, l'Ecole, ne suscite plus d'espoir pour un grand nombre de jeunes quant à leur insertion sociale. Aujourd'hui, les questions d'éducation sont rarement consensuelles.

Pour finir son propos introductif, Armelle Huruguen fait référence à l'effervescence des jeunes sur l'espace public qui interpellent l'action publique via les usages de ces espaces dans les projets d'urbanisme.

Elle conclue en ces termes : « Nous n'inventerons pas l'eau chaude mais nous ferons ensemble ».

Restitution de l'enquête réalisée sur le terrain, par Chafik HBILA.

Chafik HBILA a restitué l'enquête de terrain effectuée à Quimper en ciblant sur la sociabilité des jeunes et la politique conduite localement.

Cf annexe pour la note synthétique

¹ Directeur du cabinet ARESS (cf www.aress-atelier.com)

Echanges avec la salle :

Un intervenant dans la salle : Les jeunes sont-ils tous aigris ou y a-t-il un peu de positif ?

Chafik HBILA : Certainement qu'il y a du positif, bien entendu. La jeunesse des quartiers est plurielle et elle l'est tout autant ici. De nombreux ont réalisé de brillants parcours. Ils sont simplement moins visibles et n'interpellent pas l'action publique de la même façon.

Un intervenant dans la salle : Nous avons vu dans les autres villes que la population jeune était « bicéphale » : des étudiants d'un côté et les jeunes des quartiers, d'un autre, les seconds étant « jaloux » des conditions offertes aux premiers. Est-ce le cas à Quimper ?

Chafik HBILA : Il y a effectivement environ 4 000 étudiants dans la ville, ce qui est important au regard de la population. Disons que dans ce petit travail, le « rupture »/« opposition » n'est pas apparue, ce qui ne signifie pas qu'elle n'existe pas.

Un intervenant dans la salle : Sur les jeunes en quête d'identité, le fait qu'ils côtoient souvent dans leurs difficultés des femmes (assistantes sociales...) et que beaucoup sont ou ont été élevés seuls avec leur mère, est-ce que ça ne joue pas dans le rapport à l'identité ?

Chafik HBILA : C'est une question que l'on ne s'est jamais posée jusque là ! Quelqu'un peut apporter des éléments de réponse dans la salle ?

Un intervenant dans la salle : Moi, en tant que femme, je ne vois pas en quoi ça peut jouer sur l'identité des jeunes et le rapport à eux-mêmes... De plus, s'il est vrai que les jeunes sont souvent, comme vous l'avez remarqué, en contact avec des femmes, n'oublions pas que la majorité des décisionnaires est masculine !

Un intervenant dans la salle (autre) : Moi je serais moins radical, je pense que l'on se retrouve avec beaucoup de femmes seules et la question mérite d'être posée.

Un intervenant dans la salle : Sur les contraintes de mobilité des filles pour accéder à l'anonymat, qu'est-ce qu'on entend par « anonymat » car les garçons aussi souhaitent accéder à l'anonymat ?

Chafik HBILA : Bien sûr, mais dans l'enquête je faisais référence à la pression sociale exercée sur les filles avec ce contrôle de leurs faits et gestes. Tout le monde connaît tout le monde dans le quartier. A un moment donné, on sait tous qu'untelle est la fille d'untel et, souvent, dans les milieux populaires, les réputations sont vite faites. Donc les filles veulent échapper à cela et vivre sereinement dans l'anonymat sans avoir des comptes à rendre « aux regards » de la cité.

Patrick Clermont, directeur de la Maison Pour Tous de Penhars² : La MPT a accueilli une animatrice collaboratrice car nous avons ce souci d'une mixité dans l'équipe de professionnels. Cela paraît nécessaire pour aborder la question des filles dans les activités. Pour en revenir aux différentes communautés du quartier, la MPT a aussi pour rôle de fédérer l'action de ces associations dites « communautaires » et on se

² Nous avons levé l'anonymat sur l'identité de l'intervenant lorsque celle-ci présente un intérêt dans la compréhension du lecteur.

réjouit d'observer qu'il y a une volonté réelle d'affichée par l'élite associative pour s'ouvrir et faire de la mixité même si les réalités des fréquentations peinent à rendre visible cette diversité...

Un intervenant dans la salle : Il ne faut pas perdre de vue que le rapport des jeunes à la mobilité se pose différemment à Quimper que dans les grandes villes. A Quimper, les jeunes ont une vision sur-étriquée de la ville et le vécu dans le quartier est aussi un obstacle. Est-ce que l'action dans le quartier sensibilise les élus communautaires qui sont souvent dans le déni ?

Armelle Huruguen : Je constate à l'échelle de l'agglomération que tous les maires souhaitent des enfants dans leur commune pour son équilibre et son dynamisme. Mais quand je les entends parler, je m'aperçois qu'on ne parle pas des mêmes populations... Des élus sont réticents à voir des jeunes de Kermoyan arriver dans leur ville.

Bernard Bier, INJEP : Quelques points me viennent à l'esprit. Sur le fait d'éviter la « pathologisation » des comportements des jeunes dans l'analyse, c'est très bien, mais n'oublions pas que nombreuses sont les politiques « pathologisantes » telles que la santé. Sur l'ethnicisation des rapports sociaux, peut-on s'en débarrasser facilement à l'heure où les rapports de classe s'effritent ? Enfin, sur les associations « non citoyennes », faisons attention à l'évolution du monde associatif qui nous montre que les associations sont à but plus ponctuel. Mais pour autant, ces gens qui ne se positionnent pas comme « politiques » portent malgré tout une vision de la Cité.

Table ronde avec quatre « anciens jeunes » du quartier sur « les pratiques culturelles comme levier d'engagement dans la vie de la Cité et d'insertion professionnelle ».

Avec Rachid Benrahal, Marlène Nicolas, Pierre Drevillon et Ali Ahamed.

Dans les ateliers jeunesse de RésO Villes, il est coutume en deuxième partie de matinée de proposer des témoignages d'expériences de l'action jeunesse locale. Pour la journée de Quimper, les acteurs ont préféré donner la parole à quatre « anciens jeunes » du quartier pour présenter leurs parcours de vie, lesquels les ont amenés, chacun à partir de sa passion, à s'engager et se professionnaliser en tant qu'acteurs de la politique culturelle.

Nous les présentons comme « anciens jeunes », expression qui a fait sourire les participants, faute d'avoir trouvé un terme plus approprié. Il s'agit en fait, par ce qualificatif, de dire que ces quatre acteurs, certes toujours jeunes (ils ont tous moins de 40 ans et Marlène Nicolas en a 23), ont opéré une conversion d'un milieu social à un autre et n'ont plus tout à fait les attributs sociologiques de la jeunesse (à l'école, vivant chez leur parent, en recherche d'emploi, en quête de projet professionnel...).

Voici donc le compte-rendu synthétique de chacune de leurs interventions.

Rachid Benrahal, animateur musique à la MPT de Penhars³ :

Rachid Benrahal a grandi dans le quartier de Kermoysan. Pendant son enfance et son adolescence, il a fréquenté la MPT de Penhars. Au lycée, son souhait était d'intégrer une seconde générale, ce qui lui a été refusé et s'est donc inscrit en STI⁴ via la seconde TSA⁵. C'est là pour lui le début d'une période compliqué avec deux redoublements - « on m'a imposé une voie de garage » - même s'il obtint le bac (F1 à l'époque).

Pendant ce temps-là, Rachid a toujours été un passionné de hip-hop, discipline qu'il pratiquait rigoureusement.

Après l'obtention du fameux sésame, Rachid s'oriente vers une fac d'anglais dans laquelle il ne s'imposera à cause de son parcours antérieur qui ne lui a pas permis d'acquérir un niveau d'anglais suffisant. Pour autant, c'est bien cette année-là qui constituera pour lui le virage. En effet, Rachid fut embauché dans un lycée en tant que surveillant⁶. Le contact avec les jeunes l'a passionné et lui a donné une idée qui va converger avec une autre : lorsqu'ils pratiquaient le hip-hop à la MPT, les plus petits du quartier assistaient à leurs répétitions par la fenêtre ; donc pourquoi ne pas les encadrer ?

Le groupe de rap dont il était issu était le seul groupe en vogue à Quimper à ce moment-là et avait pignon sur rue en matière de hip-hop. La MPT, soutenue par la Ville, lui a attribué une salle et le matériel adéquat pour encadrer la pratique.

C'est ainsi que démarra une longue aventure à l'issue de laquelle Rachid se professionnalisa et devint animateur musique en 2000. Suite à cette année, il obtint les diplômes d'animation nécessaires à la pratique professionnelle.

Aujourd'hui, une trentaine de jeunes fréquente le local musique dont il a la responsabilité.

Ali Ahamed, animateur – professeur de danse au Pôle Hip-hop (P2H) de la MPT Penhars :

Ali est arrivé de la Réunion à la fin des années 1990. Au départ, les aller-retour qu'il effectuait entre l'île et la métropole s'inscrivaient dans la pratique du canoë kayak.

Après avoir obtenu un brevet d'Etat dans ce sport et réalisé plusieurs saisons d'encadrements dans divers centres – ce qui l'a amené à Quimper – Ali s'est vu un jour proposer de donner des cours de danse hip-hop, discipline qu'il pratiquait également à la Réunion.

Ainsi, plus tard, en 2003, il fonda l'association « New School » afin d'accompagner des jeunes qui souhaitaient se promouvoir sur scène. La MPT Penhars lui prêtait la logistique

³ Le début du récit a lieu dans les années 1990 et la fin dans les années 2000.

⁴ Sciences des Techniques Industrielles.

⁵ Techniques des systèmes automatisés.

⁶ Aujourd'hui, les postes de surveillants ont été transformé en postes d'assistants d'éducation.

En 2008, après trois années de réflexion, la MPT propose de créer le Pôle hip-Hop au sein de sa structure afin de prendre en charge les cours de danse hip-hop, les événements restant à la charge de New School. C'est par ce biais qu'Ali fut embauché en tant qu'animateur.

Nous noterons que depuis 2008, Ali a monté une boîte d'auto-entrepreneur en communication et a créé une association humanitaire pour les Comores (Sawa Sawa) dont il est originaire.

Marlène Nicolas, présidente de l'association « New School » :

Arrivée de Pont L'Abbé dans le quartier de Kermoysan en 2006, Marlène Nicolas a souhaité pratiquer la danse hip-hop et s'est donc adressée à Ali Ahamed. Ses études en IUT Carrières sociales et en licence management des organisations sanitaires et sociales lui ont permise de gagner de l'expérience, via les cours et les stages. Une expérience qu'elle n'a pas hésitée à mettre au profit de « New School » puisqu'elle en devint présidente en 2008. Aujourd'hui, elle a ainsi la charge d'évènements annuels majeurs autour de la danse hip-hop :

- « Block party » : Des journées d'animation dans des lieux « inédits », notamment en plein air avec des « free représentation » (représentations libres) ;
- « Going to the hip hop » : Permettre à des jeunes de participer à des événements nationaux et locaux sur le hip-hop ;
- Un battle (concourt de danse hip-hop) international et un autre régional.

New School compte aujourd'hui 57 adhérents dont les trois quarts ont moins de 18 ans pour un budget d'environ 80 000€ (dont 15 000€ de subvention Ville et CUCS, et 5 000€ du Conseil Général).

Pour Marlène, un des enjeux de New School est aujourd'hui le partenariat avec les autres acteurs jeunesse du quartier et de la Ville. Pour cela, Marlène est très investie dans le CA de la MPT Penhars.

Pierre Drevillon, directeur de « Balles à fond » :

Pierre Drevillon est arrivé dans le quartier de Kermoysan en CE1. Sa première rencontre avec les arts du cirque relève de l'anecdote : un ami lui fait essayer un monocycle et c'est le premier déclic. Les Labels nocturnes⁷ qu'il fréquentait en seront un deuxième. Plus tard, sa rencontre avec Howard Buten⁸ le marquera définitivement en l'amenant à réfléchir sur la manière d'utiliser le cirque au service des personnes vulnérables.

Il crée ainsi l'association « Balles à fond » pour structurer sa pratique et pouvoir disposer d'une salle à la MPT de Penhars.

⁷ Fête du cirque initié par la MPT Penhars jusqu'en 1996.

⁸ Psychologue clinicien et écrivain américain tour à tour clown, danseur...

En 1996, il entre à l'association de Cirque Adapté et obtient le brevet d'Etat cirque, lui qui a arrêté sa fac d'espagnol au bout de six mois.

Une fois, le diplôme en poche, Pierre s'envole pour le Brésil grâce à une bourse « Défi Jeunes »⁹. Il passera un mois dans les favelas de Fortaleza.

A son retour, en 1997, il monte les premiers ateliers Cirque avec les enfants du quartier de Kermoysan en tant que bénévole. L'année suivante, avec le soutien de la MPT, l'association qu'il a créée et qu'il dirige devient acquéreuse d'un chapiteau entièrement financé par différents partenaires.

Durant cette période, l'arrivée des « emplois jeunes » lui a permis de se professionnaliser au sein de « Balles à fond ». Au départ, cette réussite « rapide » a suscité des incompréhensions de la part de ses homologues jeunes du quartier.

Aujourd'hui, l'associations embauchent des jeunes pour des petites missions et fonctionne avec un budget annuel de 200 000€ dont 45% proviennent d'autofinancements. Pierre, qui en est devenu le directeur (l'association compte en plus deux salariés), regrette toutefois qu'il n'y ait pas davantage d'enfants du quartier à fréquenter les cours.

⁹ Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Après-midi : Débat avec Alain Vulbeau, sociologue – ethnographe à l'Université de Paris Ouest : « Jeunes, espaces publics et expérimentation »

Alain Vulbeau s'intéresse dans ses travaux, entre autres, à la jeunesse comme ressource : « qu'est-ce que font ceux qui donnent une place positive aux jeunes ? ». Dans son intervention, il s'est largement attardé sur la place laissée à l'expérimentation dans les politiques jeunesse.

1- Les jeunes en « mal de place »

Pour commencer, le sociologue a évoqué la situation des jeunes en « mal de place » à travers deux points majeurs :

- Le chômage qui caractérise l'entrée dans la vie des jeunes et qui pose la question de l'utilité sociale ;
- La précarité qui conduit à penser que l'expérience des jeunes serait inutile, insuffisante et inacceptable au monde professionnel.

Cependant, note-t-il, on ne se pose que très rarement la question de l'expérimentation. Celle-ci est pourtant fondamentale à l'heure où nous vivons avec des schémas qui ne fonctionnent plus comme autrefois (crise de la société industrielle, etc.).

L'expérimentation consiste à penser que les jeunes en savent autant que les autres dans un contexte où il faut inventer et innover. Les jeunes sont ainsi tiraillés entre une expérimentation nécessaire et une expérience introuvable.

Mais avant d'y venir plus en profondeur, Alain Vulbeau s'arrête un moment sur la définition de la jeunesse. Pour lui, cette dernière est indéfinissable. Il s'agit là d'une aporie même s'il faut bien définir les seuils de cette classe d'âge. A cela, Vulbeau opte pour une autre caractéristique : la jeunesse est le moment de l'expérimentation, tant sur le plan individuel (mœurs, etc.) que collectif (institutionnel entre autre).

A partir de ce point de vue, le sociologue nous invite à prendre garde à cette fameuse citation de Bourdieu, érigée comme doctrine de la sociologie de la jeunesse : « la jeunesse n'est qu'un mot ». Pour lui, la jeunesse ne saurait se réduire au simple statut social. A cet égard, la question de l'espace public en est l'illustration.

2- Espaces publics et espace public

Pour le sociologue, l'espace public ne signifie pas seulement « place physique ». Bien plus que cela, c'est le lieu de la co-présence et de la co-existence qui se traduit par son accessibilité, tant dans l'entrée que dans la sortie. Ainsi, l'espace public renvoie à la capacité de se tenir avec les autres groupes sociaux et met en avant la question de la « civilité » et des « sociabilités » : « est-ce que j'inquiète par ma présence ? Jusqu'à quel point puis-je me livrer à telle ou telle activité ? » L'espace public appelle donc une interrogation essentielle : comment on forme un cercle qui n'empêche pas le passage ? Pour Vulbeau, cela ne s'apprend pas mais se décline par le savoir-faire collectif.

Sur la question de l'appropriation, il note que lorsque qu'il s'agit des véhicules, cela ne pose pas problème, à l'inverse, dès qu'il s'agit des jeunes, cela le pose. « Mais

est-ce approprié ou pas de s'approprier les choses ? », s'interroge-t-il, et qu'est-ce qui est approprié ?

- Les lieux isolés ?
- Les lieux où l'on est vu ?
- Les lieux prévus : bancs publics, square... ?

En réalité, note Vulbeau, il existe deux façons de s'approprier les espaces publics, la problématique étant celle de l'abus car il abolit illégalement la notion d'espace public.

Pour lui, il faut alors passer à l'espace public au singulier comme espace symbolique de la confrontation, de la discussion et du débat par le biais des espaces concrets matériels (café, journal, etc.).

L'espace public au singulier est ce qui permet de faire se rencontrer ceux pour qui cela pose problème. Les « incivilités » permettent de qualifier tous les comportements désagréables qui ne rentrent pas dans la norme sans pour autant être attaquables au plan légal. Cela induit donc une question d'attitude au départ.

L'expulsion des jeunes, remarque Vulbeau, se fait dans beaucoup d'endroits où l'on estime que les jeunes n'ont rien à y faire. Par exemple, c'est le cas des projets urbains qui ne laissent place à aucun arrêt. Inconsciemment, il existe cette idée que l'arrêt incarne l'immobilisme social et les incivilités.

3- rapport action publique – espaces publics

Vulbeau aborde alors la question de l'action publique qu'il distingue des programmes verticaux des institutions (décisions publiques, budgets alloués, projets, évaluations...). Pour lui, l'action publique renvoie au projet et pose la place des usagers.

S'agissant des jeunes, il est possible de construire l'espace public à partir de deux critères :

- la civilité : c'est-à-dire les sociabilités devenues civilités comme l'expression du hip-hop ;
- l'offre de participation : les dispositifs qui viennent des institutions.

A travers ces deux critères se pose la question de la façon dont on intègre les activités des jeunes. Il s'agit là de reconstruire une sécurité symbolique et culturelle liée à l'aménagement des espaces : comment se co-construisent les places des jeunes ?

Echanges avec la salle :

Un intervenant dans la salle : A Quimper, nous avons été confrontés à la question du terrain de foot synthétique, demande formulée par des jeunes. On est encore en pleine réflexion là-dessus sur la place symbolique ou réelle donnée aux jeunes. Nous avons également des pratiquants du hip-hop, et autres activités sportives. Donc, pour nous, la question est de savoir comment on les fait cohabiter ? Comment prendre des risques ?

Un intervenant dans la salle : En effet, est-ce que les jeunes représentent un risque ? On a toujours été dans des politiques de contrôle social et d'équipement. Mais ce n'est là qu'une façon d'imaginer la place de la jeunesse. Quel risque est-on prêt à prendre ?

Bernard Bier : Avant, on vivait vraiment dans la rue. Aujourd'hui, la vie des gens s'est privatisée. Il existe de moins en moins d'espaces qui le permettent. Nous assistons à une véritable transformation sociale dont les jeunes sont les premières cibles. Il y a derrière la question de l'articulation entre le réel et le symbolique qui vise beaucoup à calmer le jeu et ne pas traiter les problèmes.

Un intervenant dans la salle : Souvent, lorsque l'on parle de jeunesse, je suis tenté de citer cette phrase de Voltaire : « Que Dieu s'occupe de mes souffrances physique, je m'occupe de mes souffrances morales ». Le problème de la jeunesse, c'est que l'expérimentation, affaire personnelle, s'exerce dans le vide. Il existe des problèmes économiques qu'il faut traiter. Dans le Creusot, chez Sneider, malgré le paternalisme, il y avait une certaine liberté matérielle qui permettait de se consacrer à l'expérimentation personnelle. Sur les espaces publics, les missions se sont résumés à une succession d'équipements (MJC, piscine...). L'équipement joue un rôle de plaque tournante. Mais il y a plus important, il y a les rencontres qui ne sont pas le produit exclusif des équipements. Des rencontres ont lieu à l'extérieur sur les espaces publics, les quatre témoignages de ce matin en sont significatifs. Donc, qu'est-ce qui produit la rencontre ?

Un intervenant dans la salle : Les jeunes qui ne sont pas « hors-jeu économique et social », réagissent-ils différemment ?

Alain Vulbeau : Je faisais référence à Bourdieu et le hors-jeu symbolique : c'est-à-dire l'absence d'intervention et de prise dans les affaires publiques. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes travaillent, tous les étudiants ont des petits boulots, ce qui leur pose plein de problème car ils sont dans la précarité.

Sur la place des jeunes dans les collectivités, j'ai été frappé sur l'aménagement de constater que dans les questions d'offre et d'aménagement, on arrive sur le fait sans le recul. Mais quand un événement malheureux se produit, on change de cap. Il serait donc intéressant de faire l'historique des politiques publiques pour expliquer les sources du blocage : viennent-elles de traumatisme anciens ?

Un intervenant dans la salle : On a d'un côté une privatisation de certains espaces publics de la part de certains jeunes qui suscitent des inquiétudes et d'un autre des jeunes qui se plaignent de l'absence de dialogue avec les adultes. « L'extérieur » n'en a qu'une représentation de jeunes déviants alors que les groupes de jeunes sont pluriels. Est-ce que le fossé ne se creuse pas entre les générations ? Il n'y a plus d'auto-régulation sociale en dehors de la force publique. Du coup, les jeunes sont visibles et invisibles en même temps.

Un intervenant dans la salle : Oui, ça me parle ce constat ! Il y a une délégation complète de la régulation par les institutions. Les gens se plaignent des incivilités et de l'appropriation des jeunes de l'espace public.

Un intervenant dans la salle : L'espace public est devenu un espace d'attente pour des jeunes sans emploi. Les espaces publics ne sont occupés que par une tranche de

la jeunesse, celle qui est en difficulté. Mais du coup, on ne parle que de ceux qu'on voit. Le repli n'est pas que pathologique.

Un intervenant dans la salle : Je suis beaucoup plus réservée que cela en employant le terme de repli. Les pairs et la famille sont le premier cocon. Il y a des mouvements de population donc où on croise les populations car on ne fera pas de jeunisme sur l'espace public.

Un intervenant dans la salle : Quand on prend le phénomène des « appéros géants », on remarque que les élus se braquent contre cela. Or, ce sont là des demandes de sociabilité légitimes des jeunes.

Un intervenant dans la salle : On est dans un effet de balancier. Il y a quelques temps, la norme voulait que l'on soit dehors. En France, on sort péniblement de 30 années d'équipements en reparlant progressivement d'animation de rue.

Un intervenant dans la salle : Parler de la place des jeunes suppose aussi de parler de la place des adultes qui doivent être éducateurs. Or, qu'a-t-on collectivement à transmettre aux jeunes ? On se heurte à une absence de discours. On ne peut pas demander aux jeunes de relever les défis qu'on a pas été capables de relever nous-mêmes.

Un intervenant dans la salle : Les leviers de la ressource sont bouchés. Essayons de positiver quand même un peu. Il y a des jeunes qui arrivent à réussir. La question du travail ne se pose plus comme avant. Il y a des jeunes qui essaient de se poser un mode de vie alternatif. Donc, comment on les accompagne ? Beaucoup s'adapte.

Un intervenant dans la salle : Tout à l'heure, mon intervention n'était pas une apologie du découragement de l'action publique. Simplement, le chômage n'est pas une situation légère. Les familles populaires sont angoissées de l'échec scolaire et social de leurs enfants, ce qui développe des pathologies sociales.

Alain Vulbeau : Je ne pense pas que la jeunesse soit hors-jeu. En tout cas, le concept d'expérimentation est pratique car il permet de recréer certaines règles. Aujourd'hui, il n'y a plus les ressources traditionnelles (industrie...), donc que transmet-on ? Une des façons de penser l'expérimentation est éphémère : que valorise-t-on momentanément ? Qu'on ne soit pas dans le dur et l'immuable...

Comment penser l'excès à certains moments ? Tout à l'air confortable quand les jeunes ne sont pas là. Mais comment penser l'expérimentation ? Ceux que l'on ne voit pas, qu'ont-ils à dire de l'espace public ? C'est ce qu'essaie de faire, entre autres, la politique de la ville, en travaillant avec les usagers. Moi je suis plutôt optimiste. Pour moi, l'expérimentation, c'est bien quelque chose de souple qui permet de produire des variantes autour d'une norme.

Bernard Bier : On a plus le choix, dans une société où le modèle de la reproduction arrive à sa fin, il faut expérimenter.

Pour approfondir la question, cf texte de Vulbeau en annexe 2 du compte-rendu sur le travail contre autrui.

Clôture des travaux par Armelle Huruguen, adjointe au Maire de Quimper en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse

Les quatre témoignages du matin sont de la génération label. Ils traduisent la volonté d'une MPT de construire un rassemblement des gens dans la rue. Un tel événement a vraiment imprégné les projets de vie. Marlène a bien expliqué ce matin que la priorité, ce n'était pas la gestion mais le projet. La responsabilité ne réside pas que dans la gestion des fonds publics !

Sur la question de l'expérimentation, le fait qu'il n'y ait plus de discours fait que l'on demande à des jeunes d'être dans l'auto-construction. Mais tout se jouera dans l'inter-dépendance des générations. Si on considère que les jeunes sont en devenir, il faut l'inscrire dans l'inter-génération.

Et oui, il faut garder trace du passé.

Les jeunes ne sont jamais « hors-sol ». Ils sont de leur commune et à Quimper, ils sont de leur quartier !

Oui aussi sur le caractère éphémère de certaines choses et c'est difficile à faire admettre car on s'engage sur des travaux lourds. Il faut trouver des compétences pour cela. Quand on parle de politique, on parle souvent d'élus mais on oublie les forces de résistance internes parfois infranchissables...

Pour finir, je revendique les espaces de frottements dans la ville, y compris institutionnels : prendre le risque du dysfonctionnement.

ANNEXE 1 : Note synthétique de l'enquête réalisée à Quimper par Chafik HBILA



Recherche-action « Jeunesses et territoires »
Les jeunes des quartiers populaires face aux politiques jeunesse
Quimper - Note synthétique

| | |
|--|-----------|
| LA RECHERCHE-ACTION « JEUNESSES ET TERRITOIRES » | 16 |
| RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE-ACTION | 16 |
| LA METHODOLOGIE | 17 |
| LA DIVERSITE DE LA JEUNESSE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES : QUATRE PROCESSUS D'AGREGATION | 18 |
| LES JEUNES 16-25 ANS DU QUARTIER DE KERMOYSAN | 20 |
| SCOLARITE | 21 |
| L'INSERTION PROFESSIONNELLE : DES PARCOURS DIFFICILES EN RAISON DE PLUSIEURS FREINS... .. | 22 |
| CITOYENNETE ET PARTICIPATION A LA VIE DE LA CITE | 23 |
| LA POLITIQUE JEUNESSE DE QUIMPER | 25 |
| UN MANQUE D'EXPLICITATION DES ORIENTATIONS | 25 |
| L'ABSENCE DE SERVICE JEUNESSE ET DE STRUCTURE D'INFORMATION JEUNESSE COMME INDICATEUR ?..... | 26 |
| LE CUCS COMME LEVIER D'EXPERIMENTATION ET DE DIFFUSION | 26 |
| LA MPT PENHARS | 27 |
| LES ASSOCIATIONS DE JEUNES DANS LE QUARTIER | 27 |
| UN MOT SUR L'ACTION DU CDAS | 28 |
| PETITE SYNTHESE EN GUISE DE CONCLUSION | 28 |

La recherche-action « Jeunesses et territoires »

Cette note s'inscrit dans une démarche inter-régionale de recherche-action animée par RésO Villes en partenariat avec l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire).

Rappel des objectifs de la recherche-action

RésO Villes a engagé avec sept villes du grand Ouest – Lorient, Quimper, Brest, Rennes, Angers, Nantes et Saint-Nazaire – une recherche-action sur la connaissance du public jeunes 16-25 ans des quartiers prioritaires. Le but de la démarche, que l'INJEP soutient en tant que partenaire, est d'interroger l'offre politique en direction des jeunes des quartiers afin, d'une part, d'en apprécier la pertinence et, d'autre part, de mettre en avant les faisceaux de représentations, d'enjeux et de constats à partir desquels se construit cette offre.

La démarche fut construite tout au long de l'année 2008 avec des professionnels en lien avec la thématique jeunesse issus des villes précitées (directeurs de service mairie, chef de projet CUCS, chargés de mission...). La réflexion engagée par ces derniers nous a conduit à axer la recherche sur le public 16-25 ans en raison des préoccupations nouvelles qui émergent chez les jeunes dans cette période de la vie et qui nécessiteraient une prise en compte spécifique dans le cadre des politiques publiques.

En effet, nous faisons l'hypothèse qu'à partir de 16 ans, âge de la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes deviennent de plus en plus autonomes du point de vue de leur construction personnelle. L'action éducative encadrée ne constitue plus une condition sine qua non dans l'intervention publique pour ce public d'« adolescents » et/ou de « jeunes adultes ». Les besoins exprimés par les jeunes 16-25 ans sont orientés vers la reconnaissance sociale, l'indépendance matérielle et financière dans le but de s'épanouir pleinement dans cette nouvelle forme d'autonomie. Ainsi, à partir de 16 ans, les jeunes s'inscrivent davantage dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, logement...). En ce sens, ils interpellent toutes les dimensions de l'action publique, ce qui donne le sentiment aux acteurs qu'une politique jeunesse est morcelée et dissoute aux quatre coins de l'échiquier politique et institutionnel.

C'est pourtant bien ici qu'une politique jeunesse prend forme, elle vise l'accompagnement des jeunes dans cette période de la vie vers leur basculement dans l'âge adulte. Elle s'impose d'autant plus que la jeunesse tend à se précariser et s'allonger pour trois raisons essentielles : déclin des rites de passage vers l'âge adulte (symboliques comme institutionnels) ; entrée dans la vie active difficile, de plus en plus tardive et incertaine en raison de conjonctures économiques défavorables aux jeunes (taux de chômage des jeunes supérieur de 7% à la moyenne nationale); et allongement des études.

Aussi, si la jeunesse représente aujourd'hui une condition sociale et économique, il n'en reste pas moins qu'elle est plurielle. Au sein même de la jeunesse existe une multitude d'inégalités sociales relatives à l'accès aux ressources : sociales, culturelles, économiques... Certaines composantes de la jeunesse rencontrent plus de difficultés que d'autres dans leurs parcours de vie. Par exemple, les indicateurs socioéconomiques mis en avant dans cette recherche-action montrent que les jeunes issus des quartiers prioritaires rencontrent plus de difficultés que les autres jeunes dans l'accès aux études, à l'emploi, etc. en raison d'un environnement plus précaire et fragile.

Dès lors, comment penser une politique jeunesse qui favorise l'égalité des chances entre tous les jeunes en permettant à chacun de trouver sa place dans la société ?

Dans cette perspective, la réflexion engagée par RésO Villes et ses partenaires doit nous amener à une meilleure connaissance des jeunes âgés de 16 à 25 ans des quartiers prioritaires pour comprendre sur la base d'une triple interrogation :

- Comment les jeunes des quartiers traversent cet âge de la vie ?
- Constituent-ils une composante singulière de la jeunesse contemporaine et pourquoi ?
- L'action publique doit-elle envisager ces jeunes de manière spécifique et comment ?

La méthodologie

Pour répondre aux interrogations formulées, un groupe de travail – issu des régions Bretagne et Pays de la Loire – a été constitué pour participer à sept journées de réflexion – plus la restitution – dans les villes engagées dans la démarche. La problématique nous amenant à envisager l'accompagnement des jeunes de manière globale, les thématiques ont été construites de sorte à permettre à tous les acteurs et professionnels, au-delà des

divages institutionnels, de se retrouver côte à côte afin de débattre du sujet ; chacun à partir de sa fenêtre.

Cette note s'inscrit dans le cadre de la sixième journée d'accueil qui a eu lieu à Quimper le jeudi 29 avril 2010.

L'enquête de terrain réalisée à Quimper

Comme pour les autres villes, afin de préparer cette journée, une petite enquête de terrain a été effectuée à Quimper. Elle visait à observer comment la problématique s'exprime à l'échelle locale de la commune. Ainsi, 11 professionnels et 5 jeunes ont été rencontrés pour des entretiens sociologiques individuels semi-directifs. Nous leur garantissons, bien entendu, l'anonymat.

Les professionnels rencontrés¹⁰ :

- 2 chargés de mission Ville de Quimper
- 3 animateurs socioculturels
- 2 éducateurs de la prévention spécialisée
- 3 conseillers Mission Locale
- 1 éducateur du conseil général

Les jeunes de quartiers rencontrés :

Pour les cinq jeunes rencontrés, trois étaient des garçons et deux des filles. Parmi eux : un était en CDD (23 ans), deux étaient étudiants (21 et 20 ans) et deux étaient en recherche d'emploi (19 et 24 ans).

Nous noterons ici que la ville de Quimper compte 8 542 jeunes de 16 à 24 ans¹¹, dont les deux tiers sont majeurs.

La diversité de la jeunesse dans les quartiers populaires : quatre processus d'agrégation

Notre démarche consiste à considérer qu'il n'existe aucun groupe de jeunes ou niveau à privilégier, pas de composant pré-établi qui puisse faire office de point de départ irréfutable. Le but est de déployer les controverses sur l'appartenance des jeunes. Appartenir à un groupe, c'est se trouver mobilisé par des liens incertains, fragiles, controversés et constamment fluctuants. Ce sont ces liens que nous voulons saisir pour comprendre qui sont les jeunes des quartiers populaires.

La jeunesse est aujourd'hui vécue comme une condition sociale, culturelle et économique dont les jeunes en sont les composantes. Tout l'enjeu est maintenant de cerner les sources de ces réalités car un jeune ne peut être saisi en tant que tel comme l'unique cause de celles-ci mais, au contraire, doit être envisagé comme « *la cible mouvante de tout un essaim d'entités qui fondent sur lui* »¹² : la cellule familiale, le système scolaire, le modèle économique, la distribution des rôles sociaux...

Le modèle sociologique employé nous amène à considérer qu'il n'existe pas de groupes figés mais des regroupements¹³. Par exemple, quand un jeune nous explique : « *Eux et nous on*

¹⁰ Dans le cadre de l'anonymat des acteurs, tous les statuts sont au masculin.

¹¹ Cf INSEE 2006.

¹² Cf Sociologie de l'acteur-réseau dans Bruno LATOUR, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, Editions La Découverte, 2006.

¹³ Cf Sociologie de l'acteur-réseau dans Bruno LATOUR, op. cité.

est pas dans le même délire», il délimite les frontières de ce que constitue son groupe et identifie ce qui, au mieux, ne s'apparente pas à ce que lui vit avec d'autres, ou, au pire, à ce qui s'y oppose radicalement.

Pour connaître les jeunes des quartiers populaires, il nous faut donc déployer toute une série d'interrogations liées à leurs parcours de vie. Par ce biais, nous avons ainsi pu mettre en évidence une grille d'analyse des parcours de jeunes qui nous permet une vue globale de la jeunesse des quartiers populaires. Cette grille nous amène à considérer qu'il existe une multitude de parcours de vie renvoyant à autant de processus d'agrégation au sein même de la jeunesse des quartiers populaires. Nous pouvons, en effet, envisager la jeunesse sous quatre situations sociales¹⁴. Nous avons ainsi pu observer quatre processus d'agrégation de jeunes :

- Les jeunes insérés socialement¹⁵ :

Les jeunes insérés socialement sont ceux qui jouissent d'une situation socioéconomique stable (CDI, études supérieures valorisantes...). Leur principale force est d'avoir su se projeter dans l'avenir et d'investir assez tôt pour celui-ci. A Kermoyan, nous avons pu nous rendre compte que mobilité et insertion professionnelle sont étroitement liés, ce qui explique la faible représentation de ce public dans le quartier.

- Les jeunes en voie d'insertion sociale :

Les jeunes en voie d'insertion sociale se projettent dans l'avenir avec la capacité d'élaborer un projet de vie. Etudiants, jeunes en formation, ils font partie des jeunes qui savent où ils vont et ce qu'ils feront. Autonomes, il ne leur reste plus qu'à conquérir leur indépendance financière et matérielle. Dans l'attente, ils vivent encore chez leurs parents et peuvent être amenés à jouir de l'offre de loisirs proposée dans le quartier.

- Les jeunes victimes de la précarité :

Ce public renvoie à une très large partie des jeunes dans un quartier. De très faible niveau scolaire, voire sans qualification pour beaucoup, ils peinent à trouver la stabilité sociale et professionnelle qui leur permettrait d'être adultes et indépendants une bonne fois pour toute. Les jeunes victimes de la précarité parviennent difficilement, sinon pas du tout, à se projeter dans l'avenir. Leurs demandes s'inscrivent très souvent dans l'immédiateté et l'urgence. Ils sont fortement dépendants du travail en intérim ou des opportunités du moment offertes par la conjoncture économique. Par exemple, lorsque le tissu industriel local se porte bien, ils se voient embauchés massivement dans le cadre de missions d'intérim. A l'inverse, dans une conjoncture économique morose, telle que la crise que nous traversons, ils en deviennent les premières victimes.

- Les jeunes « galériens » :

Expression des jeunes des quartiers, reprise et mise au goût du jour par François DUBET¹⁶, sociologue, les jeunes « galériens » sont ceux qui vivent une rupture sociale douloureuse. Sans projet de vie, incapable de se projeter dans l'avenir, ils sont aussi fortement enclavés dans le quartier. Il s'agit de jeunes marqués par l'échec qui ne disposent pas du capital social et culturel plébiscité par la société pour s'y insérer convenablement. Ils se sont recréés un

¹⁴ Nous insisterons ici sur le fait que cette grille typologique que nous proposons ne concerne pas simplement les jeunes des quartiers prioritaires mais peut aussi bien s'appliquer à l'ensemble de la jeunesse contemporaine. Il ne s'agit en fait que d'une question de représentativité des jeunes dans l'une ou l'autre des catégories sociales proposées.

¹⁵ A partir de la définition que nous en donnons, on pourrait nous objecter que ces jeunes sont en réalité des adultes à part entière.

¹⁶ Cf François DUBET, *La galère, jeunes en survie*, Paris, Editions Fayard, 1987

univers qui est le leur et n'ont plus beaucoup de contact avec les institutions. Pour accéder au revenu, ils sont fortement liés à l'assistanat public et peuvent s'adonner au trafic.

Nous insistons bien sur le fait que ces processus d'agrégation ne sont jamais figés. Il ne s'agit en aucun cas d'enfermer les jeunes dans l'une ou l'autre de ces figures sociologiques. Bien au contraire, tout notre propos consiste à rappeler qu'il n'existe aucun groupe pré-établi. Les jeunes naviguent dans plusieurs de ces situations au gré des étapes de leurs parcours de vie, du bas vers le haut comme du haut vers le bas. A travers ces processus d'agrégation, c'est la question de l'intégration durable du jeune dans la société qui est posée. A ce titre, s'agissant des quartiers populaires, nous considérons que la majorité des jeunes sont victimes de la précarité.

Les jeunes 16-25 ans du quartier de Kermoysan

Le quartier de Penhars – Kermoysan est le seul territoire situé en géographie prioritaire et faisant, de ce fait, l'objet d'un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Le quartier, actuellement en opération de rénovation urbaine, est le plus fragile de la ville sur le plan social et économique.

Près de 5 ménages fiscaux sur 10 à Kermoysan vivent avec un revenu fiscal par unité de consommation inférieur à 750 €, contre deux sur dix dans le centre ville. Le taux de demandeurs d'emploi atteignait 16,4% de la population active en 2006¹⁷.

Par ailleurs, au recensement de 1999¹⁸, la ZUS de Kermoysan et le quartier de Penhars étaient composés, respectivement, de 9,4% et 4,4% de population étrangère, contre environ 1% dans le reste de la ville (1,4% dans le centre-ville). Les personnes de nationalité turque représentent la moitié de la population étrangère de Kermoysan. Cette forte densité de population étrangère sur un même territoire, si faible soit-elle en comparaison avec des quartiers plus importants, stigmatise davantage Kermoysan comme « le quartier des maghrébins et des turcs ».

La première des spécificités saisissables à la rencontre des jeunes des quartiers est précisément cette fierté, voulue ou subie, d'appartenir au quartier, à son quartier : Kermoysan. Dans le quartier, la notion de « communauté de vie » est forte¹⁹. Le quartier confère une identité que les jeunes revendiquent largement dans leurs rapports sociaux hors champs professionnel. Le fait de mettre en avant l'appartenance à son quartier s'appréhende différemment selon la capacité ou non des jeunes à accéder aux réseaux sociaux en dehors du quartier et embrasser des normes sociales différentes. Certains jeunes ont réussi à opérer cette conversion d'un univers social à un autre (ou à d'autres) quand d'autres se sont échoués dans le quartier. Pour le comprendre, il est nécessaire de reprendre les étapes clés des parcours de vie des jeunes depuis la scolarité jusqu'à l'insertion professionnelle.

¹⁷ Cf Chiffres Pôle Emploi.

¹⁸ Dans l'attente de la sortie des chiffres du dernier recensement INSEE de 2008.

¹⁹ A cet égard, il est intéressant de constater qu'au milieu de cette « communauté de vie », la population d'origine turque s'en distingue. Les divers professionnels rencontrés s'accordent à penser que cette dernière est la seule dans le quartier de Kermoysan à réellement fonctionner de façon communautariste. Autrement dit, les habitants de Kermoysan d'origine turque ont réinventé une vie sociale avec ses propres normes. La communauté se reproduit ainsi de l'intérieur. Les contacts avec l'extérieur restent institutionnels. Les jeunes se marient « entre turcs ». L'activité dans le BTP reste l'une des principales caractéristiques de la population d'origine turque. Beaucoup ont monté leur propre boîte et affichent, en tant qu'artisans, des réussites plaisantes en dépit de la dureté du métier qui attire peu les jeunes. A ce titre, nous pouvons remarquer que nombreuses sont les filles d'origine turque à s'orienter vers une filière comptabilité au lycée afin de se préparer à épouser un artisan ou quelqu'un s'appropriant à se mettre à son compte. Il s'agit là, selon les directeurs d'établissements, d'un objectif affiché par les parents de ces jeunes filles.

Ainsi, la vingtaine d'entretiens (jeunes et professionnels) réalisée en trois semaines font ressortir les éléments suivants quant aux parcours de vie des jeunes du quartier de Kermoysan sur les trois principaux points qui préoccupent les politiques publiques : la scolarité, l'insertion sociale et professionnelle et la citoyenneté – participation à la vie de la Cité²⁰.

Scolarité

Les jeunes du quartier de Kermoysan rencontrent, dans leur ensemble, de nombreuses difficultés quant à leur scolarité. Ainsi, pour l'année scolaire 2008-2009, 30% des élèves du collège Max Jacob avaient entre 2 et 6 de moyenne dans les matières fondamentales. Parmi eux, 80% étaient du quartier de Kermoysan²¹.

Pour la tranche d'âge qui nous intéresse, au-dessus de 16 ans, nous avons retrouvé dans les parcours scolaires des jeunes du quartier de Kermoysan une des caractéristiques que nous avons déjà observée dans les autres villes : la plupart de ceux qui vont au lycée s'orientent vers des filières tertiaires technologiques ou professionnelles (STG, comptabilité, secrétariat...). A cela plusieurs raisons. La première, comme le reconnaissent les directeurs d'établissements, tient au fait que les filières au lycée restent très sélectives et largement basées sur le critère de la performance scolaire. Or, nombreux sont les jeunes des quartiers à ne pas disposer, à la sortie du collège, des résultats nécessaires à une filière générale.

A cet égard, comme nous l'avons pointé à Rennes, le fait d'avoir démocratisé l'accès aux études et aux savoirs en permettant notamment à 80% de jeunes d'une classe d'âge d'accéder au Bac n'a pas pour autant gommé les inégalités sociales²². Les stratégies de distinction sociale et les aspirations différentes quant à l'avenir professionnel selon les milieux sociaux sont restés intacts. Ainsi, les élèves issus des classes populaires sont surreprésentés dans les filières professionnelles et le Bac STG (ex-STT) ; et inversement, les jeunes issus de milieux plus aisés misent davantage sur les filières générales, notamment celle qui est encore considérée à ce jour comme le fleuron de l'armement scolaire : le Bac S (scientifique).

Pour autant, les parcours des jeunes de Kermoysan, comme de tous les quartiers populaires, ne sauraient se réduire à cette seule explication. Les parcours des jeunes dans les filières du tertiaire sont aussi marqués par un jeu de représentations sociales que les professionnels de l'enseignement relèvent. Par exemple, la maîtrise de la comptabilité ou la volonté de faire carrière dans le commerce apparaît pour beaucoup de jeunes comme un moyen de gagner

²⁰ Nous invitons les lecteurs de cette note à se procurer les différents rapports réalisés dans le cadre de cette recherche-action pour des monographies plus denses et plus approfondies des parcours de vie des jeunes des quartiers populaires.

²¹ Comme dans les quartiers populaires des autres villes, nous pouvons avancer que la principale raison à cela réside dans deux causes : d'une part dans les faibles ressources disponibles dans l'environnement immédiat des jeunes et, d'autre part, dans la différence des ressources intégrés au regard de celles imposées par les normes sociales. Dans cet environnement immédiat, la famille doit jouer un rôle prépondérant en transmettant aux enfants un maximum de ressources pour faire face aux exigences de la scolarité. Ces ressources s'apparentent aux trois capitaux : culturel, social et économique [Bourdieu, 1980] et, théoriquement, plus la disponibilité et la transmission de ces trois capitaux au sein de la famille est grande, plus l'enfant disposera des ressources nécessaires pour vivre sa scolarité ; et inversement. Ainsi, sur le plan culturel, un enfant qui est sensibilisé très tôt à la lecture avec des parents qui lui lisent des histoires la nuit avant de se coucher, ou qui l'emmènent à la bibliothèque, un enfant qui bénéficie très tôt des pratiques culturelles en se rendant régulièrement au cinéma, des pratiques sportives en se rendant à la piscine..., le tout dans un environnement économique et social sans problème, aura constitué un ensemble de dispositions durables et transposables qui le rendront familier avec tout ce que le système scolaire exige en matière de normes. Autrement dit, l'enfant aura constitué des dispositions adaptées aux normes sociales et culturelles valorisées par l'Ecole. Or, les entretiens réalisés avec les professionnels nous montrent que les enfants issus des quartiers parviennent difficilement à intégrer ces normes.

²² Cf Stéphane Beaud, *80% d'une classe d'âge au Bac, et après ?*, Paris.

et de contrôler l'argent. Le commerce rime avec « tchatche » et mise en scène de soi pour appâter le client.

Toujours est-il que dans chaque milieu social, chaque jeune use de ses réseaux, de ses connaissances et de ses contacts pour s'informer des choix possibles quant à l'orientation scolaire. L'expérience des aînés va alors se révéler déterminante. Plus que de simples informateurs, ces derniers se montreront en réalité des exemples pour les plus jeunes du quartier. Ainsi, plus il y aura de jeunes à avoir échoué scolairement ou emprunté telles types de voies, plus on aura, statistiquement, la chance de voir les générations futures s'engouffrer dans ces mêmes parcours par le jeu de l'identification. Ce constat constitue également une hypothèse pour expliquer la surreprésentation des jeunes de Kermoyan dans les filières lycéennes du tertiaire.

Les enseignants, quant à eux, surtout au lycée, se heurtent à une méconnaissance manifeste des parcours de vie de ces jeunes de Kermoyan, notamment des difficultés qui sont les leurs. Il existe une rupture entre ce qui se passe dans l'enceinte de l'établissement et ce l'environnement géographique et social des jeunes²³.

Aujourd'hui, l'écrasante majorité des jeunes de Kermoyan estime avoir subi sa scolarité, effectué des choix par défaut sans jamais avoir pu s'inscrire dans des parcours réellement construits et réfléchis. Cela ne manquera pas d'avoir des conséquences sur les parcours d'insertion professionnelle.

L'insertion professionnelle : des parcours difficiles en raison de plusieurs freins...

Si le taux de chômage des jeunes de Kermoyan a baissé entre 2008 et 2009, cela ne signifie pas que les jeunes ont trouvé du travail. Au contraire, il semblerait que la plupart d'entre eux ne prenne même plus la peine de s'inscrire à Pôle Emploi estimant que la démarche n'en vaut pas la peine et devienne ainsi « invisibles » aux yeux des chiffres de l'emploi²⁴. Cela traduit bien une désaffection, une perte d'espoir, des jeunes par rapport aux institutions.

A Quimper, depuis le début de la crise économique, le secteur de l'intérim a perdu 30% de son volume de mission²⁵, ce qui a eu des conséquences sur l'emploi des jeunes du quartier de Kermoyan. En effet, ceux-ci, faiblement qualifiés, dépendent fortement des missions d'intérim et constituent, de ce fait, peut-être plus que les autres jeunes, des variables d'ajustement des conjonctures économiques. Pourtant, malgré le ralentissement de la croissance, les secteurs de l'agroalimentaire, du tourisme et maritimes (pêche, transformation des produits de la mer...) continuent de recruter mais, paradoxalement, n'attirent pas les jeunes, dont ceux de Kermoyan. Ces secteurs sont confrontés à une représentation négative de leurs activités par les jeunes, ce qui est fort inquiétant²⁶. S'agissant des jeunes du quartier de Kermoyan, tout l'enjeu des partenaires de l'insertion, dont la Mission Locale, est de susciter de la curiosité et des envies.

Dans l'attente, nombreux sont les jeunes garçons qui se retrouvent dans les espaces publics²⁷, essentiellement situés autour de la galerie marchande du quartier et largement

²³ Toutefois, au lycée, il convient de nuancer le constat pour les jeunes issus des quartiers dans la mesure où les élèves les plus en difficulté sur le plan social ne sont pas forcément de Kermoyan mais des zones rurales environnantes ou issus de familles recomposées.

²⁴ Cette tendance pourrait toutefois s'inverser puisque les nouvelles conditions d'éligibilité au RSA imposent d'être préalablement inscrit comme demandeur d'emploi. Pour réaliser la démarche d'inscription,

²⁵ Le bassin d'emploi de Quimper a ainsi vu le chômage augmenter de 12% en 2009, soit 1 500 personnes concernées, ce qui est énorme pour une agglomération d'environ 100 000 habitants.

²⁶ Le Conseil Régional de Bretagne essaie justement, par un plan d'action, de susciter de l'attractivité de ces secteurs en tension, notamment auprès des jeunes.

²⁷ A nuancer toutefois au regard de la totalité de la population jeune du quartier.

agglomérés autour des différents cafés. Leur présence, vécue négativement par un certain nombre de riverains, s'apparente à un véritable statut d'attente dans lequel se construisent des rapports de socialisation.

Il est intéressant de noter ici que les jeunes filles, en situation de réussite par rapport à l'École ou à l'emploi, sont les plus dures avec ces jeunes garçons dans leur jugement. Les filles, à Kermoysan comme dans tous les quartiers populaires, sont contraintes de sortir du quartier pour échapper au regard de la communauté et donc accéder à l'anonymat²⁸. Cette contrainte de mobilité a développé chez la plupart d'entre elles des capacités à investir d'autres milieux sociaux que n'ont pas les garçons, fonctionnant en groupes de pairs et repliés dans le quartier dans les périodes douloureuses.

Aussi, l'autre frein à l'emploi, et non des moindres, largement dénoncé par les jeunes du quartier, est celui des discriminations ethniques à l'embauche. Les jeunes que nous avons rencontrés y ont tous fait allusion et l'ont même, pour certains d'entre eux, vigoureusement dénoncé. Beaucoup de jeunes du quartier de Kermoysan, diplômés, français nés de parents étrangers (maghrébins, africains ou turcs essentiellement) ont dû quitter Quimper, souvent malgré eux, pour accéder à un emploi digne de leurs investissements scolaires respectifs faute de trouver un employeur « sur place ». D'aucuns répondront que ce sont tous les jeunes qui sont concernés par ce phénomène de l'expatriation (vers les grandes métropoles) et pas seulement ceux de Kermoysan, ce qui est juste.

D'autres estiment que la question des discriminations est moins la cause de l'ethnicité que du « savoir-être » développé par les jeunes. Autrement dit, le style vestimentaire, le langage employé, etc. représentent des critères implicites clés puisque les employeurs recrutent les personnes qui s'inscrivent dans les mêmes codes sociaux qu'eux (qui leur ressemble...)²⁹. En effet, les recruteurs ont tendance à choisir les personnes dans lesquelles ils se reconnaissent socialement. Ainsi, les jeunes qui savent s'exprimer et jouer le rôle que l'on attend d'eux en adoptant une représentation de soi (style vestimentaire, langage...) conforme aux attentes des entreprises tirent leur épingle du jeu. Pour beaucoup, il s'agit moins de discrimination que la recherche d'une adéquation avec les codes sociaux de l'apparence.

Cependant, les jeunes rencontrés ne l'entendent pas de cette oreille. Pour eux, le critère ethnique reste une variable discriminante à l'embauche. Plusieurs expliquent l'avoir vécu et les exemples sont saisissants. Pourtant, aucun n'a tenté un recours en justice pour faire condamner ces actes. Nous ajouterons, pour clore ce paragraphe, que les jeunes filles s'en tirent mieux que les garçons à ce niveau-là car moins revendicatives de l'identité de quartier et moins stigmatisées dans la ville.

Citoyenneté et participation à la vie de la Cité

Dans le quartier de Kermoysan, il n'existe pas d'association de jeunes positionnées, à proprement parlé, sur le champ de la citoyenneté. L'intérêt des jeunes pour la chose publique et sa représentation politique est mineure et largement basée sur une indignation peu construite et rationalisée. En réalité, les jeunes du quartier n'échappent pas au constat tant retrouvé par ailleurs qui est celui de la quasi-rupture de lien avec les institutions en dehors des liens presque obligés (recherche d'emploi...).

²⁸ Beaucoup de filles ont ainsi quitté le quartier pour travailler ou réaliser des études (souvent dans les grandes villes proches : Brest, Rennes, Nantes...). Cette démarche va très souvent de pair avec le souhait de vivre sans contrainte (contrôle familial, regard des garçons...) dans l'anonymat.

²⁹ Cf Saïd Bouamama, *Classes et quartiers populaires. Paupérisation, ethnicisation et discrimination*, Paris, Éditions du Cygne, 2009.

Les jeunes parviennent difficilement à poser un visage sur ce qu'ils ressentent comme de l'injustice et de la domination sociale (échec scolaire, discriminations, stigmatisation...)³⁰. Et pour les rares qui arrivent à poser une analyse lucide sur les institutions et l'injustice sociale, aucun n'a envisagé de construire une alternative citoyenne afin de porter la parole des jeunes. Comme dans la plupart des quartiers populaires – le taux d'abstention en est une parfaite illustration – l'écrasante majorité des jeunes ne se fait plus d'illusion sur la capacité des institutions à changer le cours de leur vie.

Pourtant, il serait erroné de penser que les jeunes se désintéressent totalement de la vie de la Cité. Nous avons pu relever au cours de cette recherche-action qu'ils en étaient davantage déçus que non impliqués. A cet égard, les jeunes fonctionnent énormément par groupes de pairs générationnels³¹. Ceux-ci construisent leurs normes et les modes de vie (mobilité extra-territoire, parcours scolaire, insertion professionnelle...). Or, il existe dans le quartier de Kermoysan, comme partout ailleurs, des cycles très positifs en terme de production de liens avec les jeunes, comme il en existe des négatifs. Ces derniers succèdent généralement aux premiers lorsqu'une génération de jeunes passe la main ou que des jeunes se sont sentis trahis par les institutions. Ce fut le cas à Kermoysan il y a quelques temps quand un groupe de jeunes avait entrepris des démarches pour une création de City stade dans le quartier. Les quelques jeunes avaient mobilisé une soixantaine de leurs pairs dans le cadre de questionnaires venant légitimer la demande et, pour ainsi dire, le besoin d'un tel équipement dans le quartier. Plus tard pourtant, pour des raisons certainement justes, la Ville n'a pas donné suite à cette demande, ce qui a créé des frustrations et des déceptions énormes³².

³⁰ Nous ne nous appuyons pas sur ce constat, comme le font beaucoup, pour expliquer la recrudescence d'une certaine forme de pratique religieuse liée à l'Islam, davantage fondamentaliste, dans le quartier. La tension entre les deux est beaucoup plus complexe que cela et appelle d'autres entités sociologiques dans son interprétation.

³¹ Pour une analyse plus approfondie, cf rapport de Rennes, téléchargeable sur www.resovilles.com

³² Aux dernières nouvelles, il semblerait que le projet soit réactivé du côté de la Ville.

La politique jeunesse de Quimper

Suite à ces quelques entités sociologiques mises en avant précédemment quant aux parcours de vie des jeunes du quartier de Kermoisan, qu'en est-il de l'offre existante en face ? Dans cette recherche-action, nous mettons en avant trois interrogations essentielles :

- Existe-il à Quimper un référentiel politique guidant l'élaboration de l'action jeunesse, lisible et reconnu de tous ?³³
- Comment s'organise l'offre en direction des jeunes et comment est-elle perçue par les professionnels, d'une part, et les jeunes d'autre part ?
- Quels peuvent être les freins de la réflexion sur la politique jeunesse à Quimper ?

L'ensemble des personnes rencontrés lors de cette enquête de terrain (au-delà des personnes rencontrées lors des entretiens sociologiques) s'accordent à penser qu'il n'existe pas de politique jeunesse explicitée à Quimper. La Ville n'affiche aucune volonté lisible pour les jeunes adultes en dehors des champs socioculturel et culturel. D'ailleurs, la politique jeunesse n'a jamais fait l'objet d'un vote en conseil municipal quant à des orientations et des objectifs stratégiques.

Dans leur évaluation de la politique enfance-jeunesse en 2007, le Lares et l'IRTS de Bretagne le mettait en évidence : « *Du côté des opérateurs, la perception des insuffisances de la politique enfance jeunesse conduite par la ville de Quimper se situe principalement à deux niveaux : celles de « manques » et d'absence de stratégie de coordination et de réflexion* »³⁴.

Un manque d'explicitation des orientations

Pour la plupart des acteurs, ce sont avant tout les quatre maisons de quartiers (MPT : Maison Pour Tous) qui rythment la politique jeunesse³⁵. Or, comme le relevaient les

³³ Six façons de lire la jeunesse

Pour éclairer le concept de référentiel de l'action publique, Jean-Claude Richez de l'INJEP nous a présenté durant cette recherche-action (à Saint-Nazaire) six référentiels qui permettent de lire l'action jeunesse :

- Familialiste : La jeunesse ne relève pas du politique, mais de la responsabilité de la sphère familiale.
- Contrôle social : On doit surveiller les jeunes, au besoin les punir. Les jeunes sont un danger, ils sont suspects, voire menaçants.
- Insertion économique et sociale : Le jeune est un problème, car il présente des déficits personnels (échec scolaire, inadaptation au travail...). L'origine sociale des difficultés est minimisée au bénéfice d'un traitement individuel des carences.
- Scolaro-éducatif : La jeunesse n'est qu'une question d'éducation et il n'existe pas de véritable espace éducatif en dehors de l'école, et du service public de l'éducation.
- Développement local : Ici, le jeune est perçu comme une ressource, un potentiel indispensable à la survie des territoires. Pour conserver les jeunes au pays, il faut offrir aux familles et aux jeunes des services publics et un temps libre de qualité.
- Autonomie : Modèle récent et progressiste où le jeune est considéré comme un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours, un citoyen en puissance qui peut s'exprimer, participer à la vie publique, s'engager.

La combinaison de ces référentiels deux par deux donne trois modèles de représentation des jeunes :

- Famille / éducation : le jeune est un mineur, à élever, à éduquer.
- Contrôle /insertion : le jeune est en difficulté ou dangereux.
- Développement local /autonomie : le jeune est une ressource.

³⁴ Cf rapport Lares-IRTS de Bretagne, *Politique enfance-jeunesse de Quimper, les éléments évaluatifs et les pistes prospectives*, février 2007.

³⁵ Les équipements de quartier participent à un "Collectif Eté" qui articule deux dispositifs : "Loisirs Quotidiens des Jeunes" (LQJ) et "Vacances Pour Tous" (VPT) que sollicite les équipes de prévention. Cette plateforme d'animation mériterait de s'élargir à d'autres acteurs et de s'ouvrir à d'autres logiques : on pense par exemple au

sociologues ayant réalisé l'évaluation de la politique en 2007, faire reposer les interventions en direction des 16-25 ans sur les seuls équipements de quartier n'est pas suffisant : pour cette tranche d'âge, il manque une réflexion et une dynamique plus générale³⁶.

Pour autant, comme dans les autres villes, absence d'orientation politique ne rime pas forcément avec absence d'interventions en direction des jeunes adultes. Il existe à Quimper une densité d'acteurs qui peuvent potentiellement accueillir ou accompagner les jeunes 16-25 ans. Ces acteurs se connaissent quasiment tous – Quimper étant une ville à taille humaine – mais ne sont pas forcément connectés entre eux par une instance de mise en débat des projets de jeunes. La Ville pourrait en être le fer de lance et le coordinateur, à condition qu'un projet politique clair soit défini en direction des jeunes. A ce jour, il manque encore du lien politique avec les professionnels.

L'absence de service jeunesse et de structure d'information jeunesse comme indicateur ?

Pour les professionnels jeunesse, l'absence de service jeunesse à la Ville de Quimper constitue l'indicateur parfait de l'absence de politique jeunesse, voir pire : d'ambitions pour la jeunesse. A Quimper, le traitement des questions de jeunesse est réalisé par les différents services de la Ville en fonction de la thématique (sport, culture...). Ainsi, le service culturel est celui qui a en charge l'essentiel des missions municipales liées à la jeunesse. C'est dans ce cadre-là, par le volontarisme culturel de la Ville, qu'ont pu émerger des associations comme « New School » ou « Balles à fond » dans la ville.

Jusqu'à présent, les différentes équipes d'élus qui se sont succédés à la tête de la Ville de Quimper ont toujours estimé, tacitement ou délibérément, que la jeunesse n'avait pas à faire l'objet d'une politique spécifique mais s'insérer dans l'ensemble des politiques de droit commun. Il s'agit là d'une posture municipale classique, en vigueur dans beaucoup de villes, qui consiste à ne pas reconnaître les jeunes adultes comme composante spécifique de la population française³⁷ et, par voie de conséquence, comme objet spécifique de politique publique. Au mieux, une attention est portée sur les jeunes en grande difficulté, notamment ceux qui posent problème sur les espaces publics.

Aujourd'hui, une réflexion est en cours sur les problématiques jeunesse à l'échelle de l'agglomération. Cette étude pourrait aboutir à la construction d'une politique jeunesse communautaire qui viendrait contrebalancer les manques de la Ville.

Les acteurs jeunesse regrettent aussi l'absence de structure relais pour l'information des jeunes. Déjà, en 2007, le Lares et l'IRTS Bretagne pointaient dans leur rapport que : « la disparition en 2004 du Bureau Information Jeunesse est un évènement qui a marqué et constitue toujours un point de focalisation ».

Suite à une rupture de l'association Déclit qui regroupait BIJ et Mission Locale dans un même lieu en 2002, le BIJ n'aura pas survécu dans la ville.

Le CUCS comme levier d'expérimentation et de diffusion

Comme dans la plupart des villes concernées par la géographie prioritaire, une politique jeunesse ne dépend jamais exclusivement d'un CUCS. Pour autant, s'agissant des jeunes des quartiers populaires, les CUCS constituent une chambre d'expérimentation des projets de jeunesse, un levier de diffusion et un outil de pérennisation. Sans le CUCS, nombreuses sont

Fonds d'aide aux initiatives Jeunes (FAIJ) géré par la ville et à un "Eté au ciné" mis en place par l'association Gros Plan.

³⁶ Idem : Gilbert Gaultier et Christophe Moreau entre autres.

³⁷ 8% de chômage en plus que la moyenne nationale, précarisation, spécificités des sociabilités, etc.

les actions qui n'auraient pu voir le jour dans les quartiers, notamment en matière de jeunesse. Pis, face à l'absence d'orientation en matière de politique jeunesse, le CUCS s'avère souvent l'instance de « rééquilibrage politique » en réalisant un travail de concertation, mise en débat et construction de projets jeunesse en lien étroit avec des problématiques de territoires.

Quimper n'échappe pas à la règle. Les acteurs du CUCS travaillent en lien étroit avec tous les professionnels de Kermoyan en lien direct avec les jeunes et ce, même si sur un budget de 440 793€ (enveloppe 2010) les projets exclusivement destinés aux 18-25 ans n'en représentent qu'à peine 5%³⁸, essentiellement fléchés sur des micro-projets de structures.

Par exemple, le CUCS a favorisé des partenariats riches et forts intéressants avec le collège Max Jacob sur le plan du suivi des élèves et de l'ouverture culturelle.

La MPT Penhars

La MPT Penhars assure les missions traditionnelles relatives à l'animation socioculturelles en directions des jeunes. Son action s'adresse essentiellement aux 11-17 ans. Comme pour l'écrasante majorité des maisons de quartier, il n'existe pas d'accueil spécifique aux 16-25 ans à la MPT Penhars. Pourtant, les jeunes du quartier qui ont tissé des liens de confiance avec les animateurs de la MPT continuent de fréquenter épisodiquement l'équipement. La plupart viennent saluer, se détendre et aussi construire et imprimer des CV et lettres de motivation. Pour beaucoup de jeunes, notamment ceux qui sont marqués par l'échec et se heurtent à une méconnaissance des institutions, la MPT reste un repère sûr. Pour l'heure, les animateurs socioculturels jouent un rôle de relais de ces jeunes vers les institutions légitimes pour leurs demandes.

Les associations de jeunes dans le quartier

Dans le précédent chapitre, nous faisons référence à un certain nombre d'associations construites par les jeunes. Celles-ci, bien souvent, sont le produit d'une nécessaire formalisation des pratiques des jeunes afin de les mettre en conformité avec le cadre réglementaire, notamment celui de la Ville. Ainsi, dans le cadre des politiques culturelles et sportives de la Ville, un certain nombre d'associations ont pu émerger.

C'est le cas de l'association « Amazigh futsal »³⁹. A l'origine, cette demande émane de jeunes adultes en 2007 désireux d'accéder au gymnase pour la pratique du futsal (football en salle). Pour y accéder, les jeunes devaient être constitués en association afin d'être reconnu légalement par la Ville. Une poignée de jeunes (environ cinq-six) a donc pris l'initiative avec le soutien de la MPT. Aujourd'hui, l'association dispose de deux créneaux horaires dans la semaine. Pour les acteurs de terrain rencontrés, l'expérience n'a jamais fait l'objet de problème majeur en dehors des piqûres de rappel quant au respect de certaines règles élémentaires (horaires...). Pourtant, en parallèle à la pratique, des activités « escalade » et des cours de judo sont dispensés. Leurs adeptes cohabitent avec les jeunes avec un certain respect mutuel bien qu'il s'agit de deux univers culturels très différents. Là où les jeunes ont tendance à chahuter et s'opposer par la raillerie, les pratiquants des activités judo et escalade restent étonnés, car inhabitués, de ce qu'ils définissent comme des écarts de conduite.

Toujours dans le sport, le Muai Thai Boxing Club Kermoyan » a vu le jour la même année. A l'origine, un jeune du quartier, passionné par la boxe thaïlandaise, décide de lancer un club pour donner des cours à ses pairs. Après un début prometteur où l'association attirait des

³⁸ Bien entendu, la très majorité des actions inscrites dans la programmation intéressent potentiellement les 18-25 ans, d'autant plus que la plupart d'entre elles sont répertoriées comme relevant des publics adolescents (entendus sur l'âge 5-25 ans : par exemple l'action des clubs sportifs...).

³⁹ Les Amazighs constituent l'une des composantes de la population berbère marocaine.

jeunes filles du lycée à proximité – ce qui donnait lieu à de la mixité sociale – l'activité de l'association s'est quelque peu ralentie.

Enfin, les associations à caractère culturel. Il s'agit essentiellement de l'association New School né en 2003 à l'initiative d'un jeune passionné de hip hop. L'objectif de la structure était au départ de diffuser la culture hip hop par des cours et des événements à grande échelle (Ville, Région...). Les efforts de l'association se sont révélés reconnus puisqu'en 2008, après trois années de réflexion avec la Ville et l'appui de son service culturel, la MPT de Penhars a professionnalisé la pratique du hip hop en embauchant le jeune dans le cadre de son pôle hip hop (P2H).

Un mot sur l'action du CDAS

Pour les jeunes en rupture familiale ou en difficulté relationnelle avec leurs parents, le centre départemental d'action sociale du Conseil Général du Finistère propose les « contrats jeunes majeurs ». Il s'agit là d'un volontarisme fort du Département en matière de politique publique différenciée en direction des jeunes les plus en difficulté.

Le but de la démarche consiste à proposer une aide au logement et à la formation au jeune en échange de son implication dans son insertion sociale et professionnelle. Un premier contrat peut ainsi être signé pour une durée de trois mois et renouvelé tous les six mois jusqu'à 21 ans. Plusieurs jeunes du quartier de Kermoysan en bénéficient chaque année.

Par ailleurs, l'action des éducateurs du CDAS ne se résume pas qu'à cela puisque des accompagnements des jeunes vers les structures existantes telles que la Mission Locale sont aussi proposés⁴⁰. Le CDAS travaille aussi en lien étroit avec les éducateurs de prévention spécialisée.

Petite synthèse en guise de conclusion

Le quartier de Kermoysan est le seul territoire de Quimper situé en zone prioritaire. Comme l'essentiel des quartiers populaires prioritaires des villes de l'Ouest, il concentre en lui un certain nombre de difficultés socioéconomiques. A l'échelle de la ville, Kermoysan est aussi stigmatisé en raison du taux de population étrangère qui y vit – très faible en comparaison à certains grands ensembles de l'Ouest – nettement supérieur au reste de la ville (environ 10% contre 1%), ce qui fait de lui le quartier « des turcs et des maghrébins » dans les représentations d'une large partie des quimpérois.

Les jeunes qui vivent dans ce quartier n'échappent pas aux constats déjà réalisés dans d'autres quartiers. Nous retiendrons que :

- ils sont fortement attachés à leur quartier, qu'ils érigent en véritable marque d'identité ;
- une large partie d'entre eux fonctionne par groupes de pairs qui sont de véritables producteurs de normes et de valeurs ;
- ils rencontrent de nombreuses difficultés à l'école et qu'ils investissent les filières tertiaires les moins valorisés dans le secondaire ;
- ils constituent, certainement plus que les autres jeunes, des variables d'ajustement des conjonctures économiques et, qu'à ce titre, ils subissent la crise actuelle de plein fouet ;

⁴⁰ Nous pouvons également ajouter ici que la deuxième action phare du Conseil Général en matière de jeunesse est la « mesure d'aide éducative » ciblée sur les pré-adolescents (11-18 ans) les plus en difficulté.

- ils sont très peu mobiles d'un peu de vue physique et culturel, peinant à investir des normes sociales différentes de celles produites dans le quartier ;
- ils sont stigmatisés dans la ville et subissent des discriminations à l'embauche ;
- ceux d'entre eux qui réussissent sont tentés de quitter le quartier même s'ils y gardent des liens ;
- ils ne sont pas engagés dans des actions citoyennes en dehors des associations créées à partir d'une pratique et d'une passion.
- Enfin, nous retiendrons que les jeunes filles se distinguent des garçons dans la mesure où elles accèdent aux responsabilités plus vite, sont contraintes à la mobilité pour accéder à l'anonymat (dans le quartier, elles sont constamment sous pression du contrôle social : « tout le monde connaît tout le monde ») et elles portent un jugement très dur en direction des garçons.

Face à ce que nous avons appelé des « invariants sociologiques » quant aux parcours de vie des jeunes des quartiers – c'est-à-dire que nous retrouvons dans tous les territoires semblables à Kermoisan – force est de constater que la politique jeunesse de Quimper manque encore de lisibilité aux yeux des acteurs. Ceux-ci doivent faire face à une absence d'orientations clairement explicitées, pour l'heure, sur le plan politique.

Aujourd'hui, du côté de la Ville, les projets de jeunesse se traitent à l'échelle des services culturel et sportif, essentiellement, en raison de l'absence d'un service jeunesse pilote structuré en ce sens. A côté de ces services « traditionnels », la politique de la ville joue un rôle majeur auprès des jeunes dans le quartier de Kermoisan grâce à l'expérimentation de projets et la pérennisation qu'elle permet.

Aussi, dans le quartier, nous retiendrons que la MPT de Penhars, bien que n'accueillant pas les 18-25 ans dans le cadre d'activités ou d'espaces dédiés, joue un rôle central auprès des jeunes. Elle reste un lieu privilégié d'échanges et d'information aux yeux de jeunes dont le lien aux institutions s'est progressivement rompu et qui maintiennent un lien de confiance aux animateurs présents dans la structure.

A ses côtés, d'autres partenaires tels que la Mission Locale, les éducateurs de prévention et le CDAS sont au cœur de l'action jeunesse en matière d'insertion sociale et professionnelle.

ANNEXE 2 : Texte d'Alain Vulbeau : « Le travail contre autrui »

Le travail contre autrui

Alain Vulbeau, sociologue, professeur des universités
Équipe Crise, École, Terrains sensibles, CREF, Université Paris Ouest

Le travail contre autrui

Alain Vulbeau, sociologue, professeur des universités
Équipe Crise, École, Terrains sensibles, CREF, Université Paris Ouest

paru dans

Penser les questions sociales et culturelles contemporaines *Quels enjeux pour l'intervention sociale ?*

(Sous la direction de Manuel Boucher, Paris : L'Harmattan, 2010)

La question sécuritaire a une réponse toute trouvée et des coupables tout désignés : la jeunesse des banlieues. Cependant cette entité démographique ne prend toute sa place comme population-cible, que dans un discours qui déconnecte le social du pénal et s'efforce d'abolir le principe fondamental des intervenants sociaux dans leurs différents champs : l'éducabilité en vue d'une socialisation et d'une autonomie. La répression ordinaire qui s'exerce contre la jeunesse des banlieues populaires n'est pas faite seulement de la lutte objective contre leurs crimes ou leurs délits réels, mais aussi d'un travail extensif de coercition contre les personnes. Ce travail s'illustre, au quotidien, par des contrôles d'identité à répétition, des refus d'accès, des formes variées de ségrégation, et par bien d'autres interactions en relation avec la vie urbaine dans les quartiers d'habitat social en difficulté, comme celles concernant le stationnement dans les halls d'immeubles.

Nous proposons de nommer "travail contre autrui", cette activité répressive qui va bien au-delà des impératifs nécessaires à la sécurité pour s'inscrire dans le sécuritaire. Ce terme de sécuritaire, désigne une logique globale de traitement des problèmes sociaux à partir du champ institutionnel de la sécurité et de la coercition, bien repéré par les chercheurs⁴¹. Nous formulons deux hypothèses concernant le travail contre autrui : l'une renvoie à ses liens systémiques, et l'autre s'intéresse à sa description interne. Premièrement, cette activité négative peut être analysée en référence à des formes relationnelles du travail social comme le "travail sur autrui" ou le "travail avec autrui" ; deuxièmement, le travail contre autrui est un monde social avec ses figures, ses objets, ses espaces, son langage, ses mythes, etc., qu'il importe de décrypter précisément. C'est dans le cadre de cette approche micro-sociologique que nous décrirons des éléments aussi disparates en apparence que les pistolets à impulsion électrique, les aléas d'un hall sans immeuble, et le floutage des visages télévisés.

Le travail sur autrui

C'est à François Dubet, étudiant plusieurs catégories d'intervenants sociaux, éducatifs et sanitaires, que l'on doit le concept de travail sur autrui⁴² (ou TSA). Dubet définit Le TSA

⁴¹ cf, entre autres, Mucchielli L. (dir.) 2008), *La frénésie sécuritaire. Retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris : La Découverte ; Rigouste M. (2009) *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris : La Découverte ; Bonelli L. (2008), *La France a peur. Une histoire sociale de l' "insécurité"*, Paris : La Découverte ; Boucher M. (2004) *Repolitiser l'insécurité. Sociographie d'une ville ouvrière en recomposition*, Paris : L'Harmattan

⁴² Dubet F. (2003) *Le déclin de l'institution*, Paris : Seuil

moins comme un rôle que comme une expérience. Il en affirme l'historicité en décrivant l'épuisement fonctionnel et relationnel de ce modèle d'intervention sociale. Cependant, le déclin du modèle n'est pas assignable à la seule "fatigue d'être soi" éprouvée par des acteurs mais essentiellement à la disparition progressive du programme institutionnel. Ce référent est pensé comme un grand principe organisateur de l'action qui s'intériorise dans la vocation et se réalise dans la production d'individus socialisés, devenant à terme, des sujets autonomes.

Le travail sur autrui effectué par des acteurs comme les enseignants, les infirmières ou les travailleurs sociaux, repose sur l'existence d'un programme institutionnel qui a ses déclinaisons spécifiques mais qui repose sur un fondement commun fort. Il s'agit de résoudre dans un même processus, le paradoxe de la socialisation et de l'autonomisation. Plus précisément, il s'agit de s'appuyer sur une socialisation qui ne peut se fonder que sur la discipline pour autoriser, par la suite, une autonomisation qui fera d'un simple individu, un sujet social.

Pour dénouer ce paradoxe, Dubet souligne que "le programme institutionnel repose sur une anthropologie négative"⁴³, c'est à dire sur l'idée que l'homme est mauvais et que c'est la société qui le rendra bon et humain. Il existe des versions religieuses et laïques de cette anthropologie qui ont pu irriguer les différents champs du travail sur autrui mais elles s'accordaient (et s'accordent encore) sur l'exigence d'une discipline reposant entre autres sur des rites. Ce qui est important dans ce processus c'est que la socialisation est première, que l'autonomisation est seconde et que le travail sur autrui ne peut se développer que si le programme institutionnel existe fortement, suscitant une foi sans faille.

Décrire le programme institutionnel c'est mettre au jour trois grandes logiques d'action qui vont définir un certain type de lien social et caractériser des types de sujets. Ainsi la logique de contrôle social s'appuie sur le principe d'égalité pour former des citoyens ; la logique de service se fonde sur le mérite pour constituer des usagers ; la logique de la relation repose sur la reconnaissance comme moyen de constituer la personne. Ce programme et ses logiques sont pris dans une historicité marquée par la fin des grands monopoles d'État, le déclin de l'idée de société, le primat de la logique de marché sur l'intégration sociale. Du côté des acteurs du travail sur autrui, on compense le déclin de l'institution par une substitution progressive de la vocation par le professionnalisme : les techniques remplacent la foi et l'ingénierie sociale devient la ressource des mécréants institutionnels.

Le travail avec autrui

S'intéressant à de nouveaux "métiers" du social comme aide-éducateur, médiateur, femme-relais, animateur, etc, ainsi qu'à des dispositifs d'intervention comme le RMI, le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) ou la validation des acquis de l'expérience (VAE), Isabelle Astier propose de qualifier leur fonction centrale d'accompagnement sous le terme de "travail avec autrui" (TAA)⁴⁴. Dans le cadre du travail avec autrui, l'utilisateur est supposé actif et peu déterminé, qu'il soit chômeur de longue durée, jeune en mal d'insertion, parent en difficulté, femme isolée, etc... L'utilisateur et le professionnel structurent leur interaction dans une rencontre où l'expérientiel joue une bonne part. Le professionnel ne demande pas l'acquiescement à des valeurs générales, privilégiant l'accompagnement de la construction identitaire. La relation usager-professionnel va se structurer dans un pacte qui fait place à des processus de coordination, d'improvisation, ainsi qu'à des méthodologies modulables et révisables. Ce

⁴³ Dubet F. (2003) *déjà cité*

⁴⁴ Astier I. (2005), "Qu'est-ce qu'un travail public ?", dans Ion J. (dir.), *Le travail social en débat(s)*, Paris : La Découverte ; (2009) "Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale", *Informations sociales*, mars-avril

pacte comprend une dimension morale où la production de reconnaissance et d'estime de soi est liée à la flexibilité de la définition des publics qui peut être, tour à tour, usager, partenaire, contractant, etc...

Au fondement du TAA, on peut repérer plusieurs idées de base. Il y a d'abord la centration sur l'accompagnement comme producteur d'un habitus de "présence sociale". Ensuite, il y a l'idée que l'usager doit s'expliquer sur ce qu'il fait et que cette réflexivité est une étape vers l'autonomie. Il y a enfin l'idée que contrairement au programme qui est institué en amont, le projet d'accompagnement social se pilote par l'aval, en cumulant une série d'adaptations menées au jour le jour, dans la spécificité de partenariats et de réseaux personnalisés. Cette capacité d'autorégulation permise par la méthodologie de gestion de projet ne peut s'effectuer que dans une déstandardisation des actions et dans un travail social d'autant plus sur mesure que l'usager a voix au chapitre pour définir la situation.

Les professionnels du travail avec autrui mènent leur action à l'échelle locale, animés par une éthique de la proximité avec l'usager. Ils sont souvent proches statutairement, socialement, ethniquement et géographiquement des usagers et l'accompagnement va être une façon de concrétiser cette proximité dans le processus d'élaboration d'un projet d'insertion. Alors que le travail sur autrui se situe dans un programme institutionnel fondé sur la pérennité et l'universalité, le projet du TAA s'inscrit dans le pragmatisme d'un espace-temps limité et, l'on pourrait ajouter, dans la problématique d'une action sociale à durée déterminée. Le travail avec autrui ne fait pas l'impasse sur la dimension institutionnelle mais sur la discipline propre au travail social global. Avec l'accompagnement, on passe à une problématique de l'autoréalisation, fondée sur le principe de bienveillance et de *care*.

Pour clore cette brève restitution, il faut insister, avec Isabelle Astier, sur un processus structurant du travail avec autrui qui est celui de *l'empowerment*. Ce terme, si délicat à comprendre pour les institutions françaises qu'elles peinent à le traduire, renvoient à la question de la participation et du pouvoir des usagers. Ce pouvoir ne se pose pas seulement comme une question statutaire mais comme un processus qui articule la reconnaissance progressive d'une identité à l'exercice réussi d'une responsabilité. Le terme d'*empowerment* suppose que l'usager est en réel déficit de droit mais aussi d'image et de place : autrement dit, il ne suffit pas d'affirmer la positivité d'un statut pour réaliser la présence sociale de personnes marginalisées.

Ainsi, le travail avec autrui repose sur une forme de coproduction de l'action sociale. L'usager n'est plus un objet sur lequel le travailleur social intervient mais l'un des producteurs du service. Pour I. Astier, "les usagers sont les agents officieux des services publics". On pourrait ajouter qu'ils sont les bénévoles d'eux-mêmes.

Le travail contre autrui

Les deux formes d'interventions sociales que nous venons d'aborder se ressemblent en ce qu'elles visent toutes deux la socialisation et l'autonomie mais se distinguent par l'ordre dans lequel ces deux processus sont mis en oeuvre. Le dénominateur commun du TSA et du TAA est celui de l'inclusion, de l'accès à des droits, de la participation, etc. C'est ce point transversal qui, inversé, fournit la caractéristique du travail contre autrui (TCA). Le TCA vise l'exclusion, le rejet et ségrégation. Le modèle le plus intensif de travail contre autrui est la guerre qui vise la désocialisation et la destruction. Pour rester dans les généralités, on pourrait dire qu'il existe des formes matérielles et effectives de TCA qui visent l'annihilation des corps et d'autres, dans le registre symbolique, qui visent l'exclusion de certaines relations sociales, notamment dans le registre de la participation à l'espace public. Autrement dit, dans sa forme

guerrière et destructrice, le travail contre autrui a pour projet la mort, alors que, dans sa forme sociale et non-létale, le TCA cherche à déconsidérer et à exclure.

Le projet de ce texte n'est pas de fournir un inventaire exhaustif du travail contre autrui sous ses différentes formes mais de sérier quelques faits sociaux afin de voir en quoi ils relèvent de ce mode d'intervention. Les faits qui sont présentés, *infra*, concernent les jeunes des milieux populaires vivant en quartier d'habitat social. On sait que cette formulation désigne un public repéré par des critères d'âge, de sexe, de classe, d'ethnie, de résidence, de culture, de modes de vie, etc ; nous nous en tiendrons ici à ces dimensions telles qu'elles sont produites et intégrées dans des formes de discours de sens commun.

Le travail contre autrui est un rapport de force qui vise la maîtrise des corps et des représentations. Il ne s'agit pas, on va le voir, d'une façon de désigner ce que l'on nomme parfois les "brutalités policières" ni de se limiter à une vision morale des processus de répression. Il s'agit au contraire, de repérer à partir de quelques exemples ponctuels, l'étendue, la diversité, l'hétérogénéité d'acteurs engagés à certains moments dans la construction du TCA. Nous tenons à situer cette approche dans le cadre d'une recherche de la construction sociale du travail contre autrui qui, tout comme le travail "sur" ou "avec" autrui, n'est explicité que par une théorisation *ex post*.

Afin de donner un exemple très concret du travail contre autrui, nous allons prendre le domaine des espaces publics et reprendre les observations de Gilles Paté et Stéphane Argillet sur le mobilier urbain parisien⁴⁵. Les deux auteurs, plasticien et vidéaste, ont mené une enquête sur les bancs publics qui les conduisent à deux constats. D'abord, les sièges n'autorisent qu'une certaine position du corps ; le *design* du mobilier urbain fait le partage entre les bons et les mauvais usagers (les "nomades urbains" qui ne font que s'asseoir temporairement et les "zonards" qui veulent s'allonger, dormir, s'installer). Le mobilier urbain relève d'une ergonomie individualisante (un siège ou un banc avec des séparations) et sécurisante (l'espace de chacun est bien délimité ce qui évite les empiètements). Les sans-abri font partie des "mauvais usagers" qui vont tenter d'approprier les espaces à leur situation. À l'inconfort, s'ajouteront les interventions de dégagement des autorités. Ensuite, Paté et Argillet, signalent que cette ergonomie concerne d'autres espaces comme les entrées d'immeubles, les devantures de supermarchés, les places publiques, etc. Les aménagements photographiés montrent tous une constante : matérialiser l'impossibilité physique de s'asseoir et d'occuper les lieux. C'est ce qu'ils appellent avec humour "le repos du fakir"⁴⁶. Ainsi, par exemple, tel espace où l'on pouvait s'asseoir, se hérissent de piques métalliques ou de plantes dissuasives telles des cactées.

Cet exemple des bancs et des enjeux du contrôle des appropriations non-conformes des espaces publics permet de mieux comprendre ce qu'est le travail contre autrui. On voit comment s'illustre le processus de dégagement des lieux jugés indûment appropriés. On peut surtout constater que le TCA est le produit d'une coproduction entre des institutions, des aménageurs et des forces de sécurité qui, en l'occurrence, apparaissent en bout de chaîne. Le public concerné par ces dispositifs sont des usagers déviants comme les "sans-abri", qui visent une installation prolongée, ou des jeunes, en général de passage. La suite de l'article va s'intéresser à des dispositifs concernant cette dernière catégorie que l'on va présenter à partir d'une série de vignettes qui demanderaient chacune des développements, comme le pistolet à impulsion électrique, le faux hall d'immeuble et le visage flouté.

Une arme non létale

⁴⁵ (Paté G., Argillet S. (2005), "Bancs publics", *Actes de la recherche en sciences sociales*, septembre, n° 159).

⁴⁶ (cf, Paté G. (2003), *Le repos du Fakir*, Paris : Éditions ne pas plier

Le pistolet à impulsion électrique (PIE) est connu du public à travers le nom d'une marque qui a fait l'objet de reportages télévisés et d'articles de presse. Pour cette vignette, nous avons étudié un article du journal *Le Monde*⁴⁷. L'article occupe une page entière, divisée en deux parties. La moitié supérieure est occupée principalement par le titre de la rubrique (Enquête), une photo du PIE dont on identifie la marque et le modèle (Taser, X26), le titre de l'article et un texte de commentaire rappelant les caractéristiques techniques de l'arme. La moitié inférieure de la page comprend principalement du rédactionnel (chapeau et article) mais aussi deux petites photos de pochettes pour ranger de petits PIE, adaptés par leur taille et leur apparence à une clientèle féminine. L'article rend compte des usages, de l'intégration progressive du PIE par les forces de l'ordre et des controverses autour de l'emploi du PIE (sur son caractère réellement non-létal, d'éventuels abus d'usage, etc). Au-delà du texte, ce que nous relevons à partir des photographies, c'est l'effet de mise en page. Le PIE est montré à la fois comme une arme offensive des forces de l'ordre mais aussi comme un moyen de protection pour des publics vulnérables. L'effet majeur du PIE est, selon le sous-titre de la photo, "d'immobiliser des individus à distance en envoyant dans la peau deux fils de cuivre équipés d'ardillons, parcourus par une impulsion électrique de 50 000 volts". Cet effet peut s'obtenir aussi bien avec le modèle des autorités (police nationale, gendarmerie, surveillants de prison "à titre expérimental") qu'avec le modèle privé "plus petit, plus maniable, habillé avec élégance pour plaire à une clientèle féminine, (qui) peut être équipé d'un MP3". Au plan de la coproduction du travail contre autrui, on peut faire un double constat : sur le fond, il y a coproduction entre action publique et action privée ; sur la forme, l'article banalise cette coproduction en juxtaposant les deux ciblage du PIE.

Le hall sans immeuble

Le hall sans immeuble est un dispositif de "délocalisation des jeunes" de jeunes en quartier d'habitat social qui, participatif et consensuel au départ, est devenu un exemple de travail contre autrui à la suite d'un processus de stigmatisation et de dégradation matérielle. Rappelons brièvement les faits⁴⁸. En 2007, un bailleur social de l'agglomération havraise installe un espace d'accueil pour les jeunes dans l'une de ses cités. La forme du lieu, élaborée par un plasticien, est originale : il s'agit d'un conteneur architecturé et aménagé comme un hall d'immeuble. Cet espace comprend une porte d'entrée avec digicode, un hall avec des boîtes aux lettres, une porte d'ascenseur et un extincteur factices, ainsi qu'une montée d'escalier qui permet d'accéder à une terrasse. L'équipement, dont la forme conteneur rappelle l'activité portuaire du Havre est accessible aux jeunes des immeubles environnants qui détiennent le code d'accès. Il est destiné à offrir un lieu qui joue explicitement sur la résolution d'un point problématique de cohabitation intergénérationnelle. Malgré une procédure participative menée par le plasticien-concepteur avec les jeunes qui garantissait, au départ, une certaine forme de travail avec autrui, l'expérimentation s'est avérée négative à terme. L'idée de rappeler l'activité portuaire avec le conteneur a fini par donner lieu à polémique autour de l'idée de stockage voire de mise en objet, des jeunes. Finalement, suite à une campagne médiatique et à divers actes de vandalisme, le local est fermé et retiré à la fin septembre 2007. Au total, ce qui était au départ une expérimentation sociale qui voulait créer un lieu de stationnement réel dans un espace de passage simulé, s'est avéré un échec qui a abouti au retrait du hall sans immeuble. Comme l'analysent Boquet et Mus, le hall d'immeuble est un

⁴⁷ Hopquin B. , "Gare au Taser", *Le Monde*, vendredi 29 février 2008, p.19

⁴⁸ Henry G. (2009) *Micro lieux appropriés sur le territoire du cercle familial. Un passage entre le "dedans" et le "dehors"*, thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de Moser L., Université Paul Verlaine de Metz ; cf, également : Boquet M., Mus M. (2007), "Délocaliser les jeunes", *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 20 décembre, <http://espacestems.net/document3913.html>

espace de contact entre le domicile et le quartier. Lorsque des jeunes s'y installent, ils s'approprient, dans la durée, cette fonction de contact avec l'ensemble des habitants du lieu et la détournent à leur profit. De plus, ils apparaissent sur-visibles dans les espaces publics alors que dans l'environnement social (travail, scolaire, culture, citoyenneté, etc), ils participent plutôt de l'invisibilité. Le retrait du dispositif par le bailleur, démontre, si c'était nécessaire, que l'appropriation des jeunes dépendait étroitement d'une évaluation institutionnelle à laquelle il n'était pas prévu qu'ils participent. Dans cet exemple, la coproduction du travail contre autrui s'exerce entre le bailleur et les médias (FR3, TF1, Antenne 2, Agence France Presse, Le Havre Libre, Le Figaro, etc) et seule une enquête de terrain actualisée permettrait de savoir si les vrais halls de cette cité ont été réappropriés depuis et comment les relations intergénérationnelles y ont évolué.

Le jeune sans visage

Les médias tiennent une part importante dans la construction de l'univers sécuritaire, et en particulier à des moments où ils sont des enjeux politiques évidents. J. Terral, cité par L. Bonelli, rappelle que dans les cinq mois qui ont précédé les élections présidentielles de mai 2002, les journaux télévisés ont consacré 987 sujets par semaine à la criminalité et à la délinquance et aux interventions policières⁴⁹. Nombre d'émissions ont été des plateaux réunissant experts, policiers, magistrats, professionnels de la politique, etc. mais très rarement des membres des populations des classes populaires, désorganisées et très peu représentées, sauf au titre de victimes. Inutile de dire que si l'on se posait la question de la représentation des jeunes de ces quartiers populaires, on débouchait sur un vide impressionnant.

Avec Mohammed Darmame, nous avons mis en évidence des processus médiatiques de représentation de ceux que l'on nomme les jeunes des cités⁵⁰. Avec le concept de défiguration, on entendait décrire l'incapacité de certains acteurs à maîtriser leur mise en scène et leur possibilité de faire "bonne figure". Le masquage peut être considéré comme un procédé de défiguration. En effet, avec une mise en image qui empêche de reconnaître le visage, on respecte le droit à l'image et ce, d'autant plus qu'il s'agit de mineurs, mais en même temps, on prive l'individu d'un élément identitaire fondamental.

Les techniques de masquage relèvent de deux sortes de procédés selon qu'ils sont pratiqués à la prise de vue ou en postproduction. Le masquage s'obtient de différentes manières. Il suffit de ne pas filmer le visage et d'effectuer la prise de vue sur le corps en filmant le sujet soit de dos, soit à contre-jour, soit en se centrant sur un détail vestimentaire (baskets, casquette, etc). A l'inverse, les reporters peuvent filmer le visage mais en montrant un détail en gros plan, jugé non reconnaissable. C'est à la postproduction que le floutage apparaît avec différents procédés techniques dont on ne citera que quelques exemples. Il y a l'auréole qui recouvre le visage d'une sorte d'ovale, la pixellisation qui découpe le visage en une série de carrés numérisés et, plus rarement le gommage qui efface les visages de l'image.

Ce travail sur l'image est ambigu. Il protège certes d'une identification visuelle (et parfois sonore quand la voix est modifiée) les individus mais il autorise la reconnaissance collective d'un groupe. En effet, les images montrent quand même quelque chose : les regroupements de jeunes, leurs gestuelles parfois provocantes, leurs environnements scolaires et urbains. Ces images, loin d'être seulement informatives, permettent de reconstituer un milieu, marqué en général par la dégradation matérielle, la pauvreté des moyens et, en dernier lieu, par l'inhumanité d'une population sans visage.

⁴⁹ (Terral J (2004), *L'insécurité au journal télévisé. La campagne présidentielle de 2002*, Paris : L'Harmattan, cité par : Bonelli L. (2008) *La France a peur. Une histoire sociale de l' "insécurité"*, Paris : La Découverte

⁵⁰ Darmame M, Vulbeau A. (2006), "Le spectacle télévisuel des violences à l'école", *Spirale*, n°37

La défiguration comme travail contre autrui n'est pas une exclusivité des seuls médias, puisque, en amont, les journalistes s'appuient sur des prescriptions juridiques. De plus, on peut dire que c'est le téléspectateur qui construit, en aval, avec les moyens symboliques qu'on veut bien lui donner, la représentation globale d'un monde à mi-chemin entre le visible et l'invisible.

Le travail contre autrui exercé contre les jeunes des banlieues comprend des processus matériels visant les corps. Il y a des pratiques et des aménagements dissuasifs, visant au dégagement des espaces publics, qu'ils soient dans les centres urbains ou dans les espaces de proximité. On observe aussi des processus symboliques qui visent la production d'images et de mythes dans lesquelles cette population apparaît de manière incivile et délinquante. Le travail contre autrui s'inscrit dans une anthropologie négative (l'homme est mauvais) et sur un principe d'inéducabilité (il n'y a rien à faire par rapport à ces jeunes, sinon s'en protéger). Ainsi, toute forme de sollicitude et de bienveillance à leur égard est inutile.

Même si certaines institutions y sont plus particulièrement visibles, la mise en oeuvre du travail contre autrui ne relève pas d'un projet explicite -ni a fortiori un complot- mais d'une construction qui prend forme autant dans des faits que dans leur communication. À plus long terme, le TCA concrétise, dans l'ordinaire de petites actions répétitives, un travail persistant d'exclusion contre la présence et la prise de parole, contre la légitimité et la reconnaissance d'une population qui ne mérite rien et doit se contenter de ce dont on la prive.

Alain Vulbeau, enseignant-chercheur,
équipe Crise, École, Terrains sensibles, CREF, Université Paris Ouest Nanterre La Défense